

Les enfants du malheur

Comment la psychiatrie a utilisé les orphelins de Duplessis comme cobayes

Par Christine Hahn
envoyée spéciale
pour Justice et Liberté

Pour beaucoup de gens, se reposer au bord de l'eau est une expérience de détente. Pour Clarina Duguay, cela inspire des souvenirs terrifiants de son enfance — des souvenirs si douloureux, que même plus de 50 ans plus tard, elle peut à peine trouver des mots pour les exprimer.

La douce et timide Mme Duguay, âgée de 65 ans, est l'une des infâmes Orphelins québécois de Duplessis, un groupe de plus de 5 000 enfants que les parents ont remis aux orphelinats catholiques pendant les années 40, 50 et 60, et à qui on avait promis une « bonne éducation pour leurs enfants. »

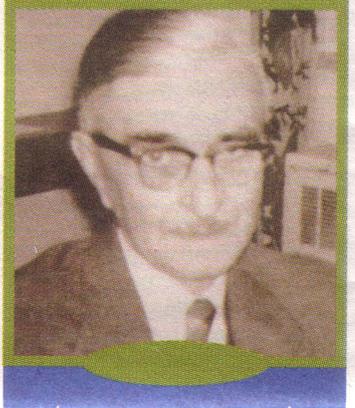
Au lieu de cela, les psychiatres les ont fausement déclarés mentalement malades ou sévèrement retardés et les ont entreposés dans des hôpitaux psychiatriques, permettant au gouvernement du Québec,

quer toute investigation supplémentaire sur les crimes ou les inconduites du passé et sur ceux qui en étaient responsables, le gouvernement du Québec a fait une offre qui se voulait à prendre ou à laisser pour empêcher les Orphelins d'intenter des actions judiciaires contre le gouvernement du Québec ou les représentants de l'Église Catholique, en échange d'un pauvre règlement de 10 000 \$ par personne. Si un Orphelin refuse de signer l'accord, il renonce même à son droit d'obtenir cette compensation.

En conséquence, disent les Orphelins, un groupe important d'individus n'ayant jamais été tenu responsable du rôle fondamental qu'il a joué dans leur traitement abusif, peut maintenant s'en tirer indemne lui aussi : les psychiatres qui ont signé des fausses ordonnances les étiquetant « mentalement malades » et les envoyant dans un enfer atroce.

Cobayes humains ?

La nécessité de faire une enquête plus approfondie sur le cas des Orphelins est évidente, car une enquête supportée par le Fonds



dirigé par l'ancien Premier ministre Maurice Duplessis, de recevoir des primes du gouvernement fédéral pour leurs soins.

Jusqu'ici, les recherches sur les Orphelins de Duplessis se sont concentrées principalement sur les actions des représentants de l'Église Catholique qui ont administré les orphelinats et les hôpitaux psychiatriques.

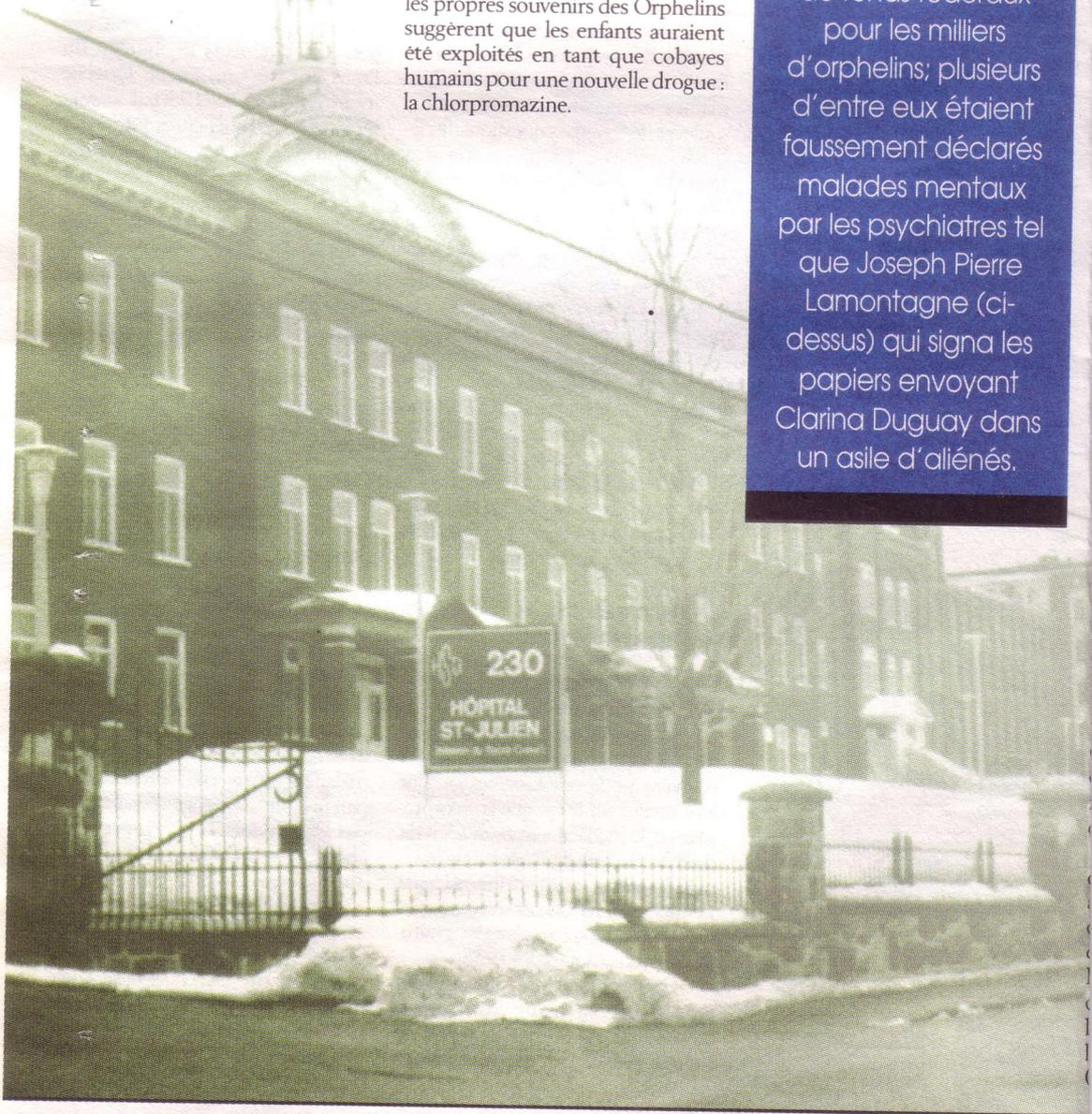
Mais, le 26 septembre 2001, dans une action apparente pour blo-

pour le Journalisme d'Investigation de Washington, D.C., a révélé quelque chose de bien plus sinistre de la part des psychiatres que de signer des ordonnances pour faire de ces enfants normaux et en santé, des inadaptés mentaux.

Apparemment, ils étaient utilisés dans des expériences sur les drogues, expériences semblables à celles conduites sur des enfants en Allemagne nazie.

Les dossiers médicaux ainsi que les propres souvenirs des Orphelins suggèrent que les enfants auraient été exploités en tant que cobayes humains pour une nouvelle drogue : la chlorpromazine.

Le gouvernement du Québec, sous le règne de l'ancien Premier Ministre Maurice Duplessis (ci-haut), recevait des sommes d'argent provenant de fonds fédéraux pour les milliers d'orphelins; plusieurs d'entre eux étaient faussement déclarés malades mentaux par les psychiatres tel que Joseph Pierre Lamontagne (ci-dessus) qui signa les papiers envoyant Clarina Duguay dans un asile d'aliénés.



La chlorpromazine, connue aujourd'hui sous ses marques de fabrique de Largactil au Canada et de Thorazine aux États-Unis, a été synthétisée en France avant la Deuxième Guerre Mondiale pour servir d'anesthésique. Depuis ce temps, on lui a associé des qualificatifs tels que « matraque chimique » ou « lobotomie chimique » en raison des conséquences mentales et physiques, y compris une « complication » connue sous le nom de dyskinésie tardive, désordre du système nerveux central qui inclut des mouvements faciaux et corporels, involontaires et grotesques.

Pour ce qui est des enfants, la drogue les plongeait dans un cauchemar duquel ils pouvaient ne jamais se réveiller. Les objectifs visés par l'utilisation de cette drogue, ainsi que l'ampleur et les conséquences des expérimentations effectuées, incluant des décès, continuent à être investigués par Freedom.

Certains des Orphelins internés à l'hôpital St-Jean-de-Dieu (nommé maintenant l'Hôpital Louis-H. Lafontaine) se rappellent avoir été traités par Ewen Cameron, le psychiatre qui a fait des expériences épouvantables et inhumaines sur des sujets humains à l'Institut Allan Memorial de l'Université McGill. Ces expériences faisaient partie des programmes notoires de « contrôle mental » de la CIA américaine (Central Intelligence Agency) qui commencèrent à la fin des années 1940 et qui se poursuivirent jusqu'au début et au milieu des années 1960.

M. Bruno Roy, président du Comité des Orphelins de Duplessis, a examiné les dossiers de centaines d'Orphelins, et a dit que, en effet, le nom de Cameron apparaissait dans les dossiers des enfants.

Cameron était connu pour utiliser la chlorpromazine dans ses expériences, lesquelles combinaient drogues, chocs électriques, lobotomies et autres attaques sauvages sur les patients.

Son associé Heinz Lehmann, qui donna des cours à McGill aux étudiants préparant une licence et à ceux qui en avaient déjà une et qui devint directeur clinique au Allan Memorial en 1958, est considéré comme le psychiatre qui a découvert l'utilisation de la chlorpromazine sur des patients psychiatriques en 1953 (voir l'article précédent).

Pourtant aujourd'hui, les preuves indiquent que dès 1947 on administrait cette drogue puissante aux effets débilissants, aux Orphelins de Duplessis, qu'on faisait passer pour retardés et mentalement malades dans les hôpitaux psychiatriques.

En tant qu'enfants sans défense, ignorants de leurs droits et sans droit de parole, la vérité horrifiante au sujet de leurs épreuves a été cachée au public.

Des vies gaspillées

Deux ans après être arrivée à son orphelinat en 1946, Clarina Duguay a été transférée à l'Hôpital St-Julien, un asile d'aliénés situé à plus de 1 000 kilomètres de chez elle.

À St-Julien, Mme Duguay expérimenta des traitements épouvantables.

« Ils plongeaient nos têtes dans l'eau glacée si nous faisons quelque chose de mal, » a-t-elle dit, ajoutant que depuis ce temps l'eau la terrifie. Elle a décrit avoir été attachée à un lit avec un collier, et devoir frotter interminablement des planchers.

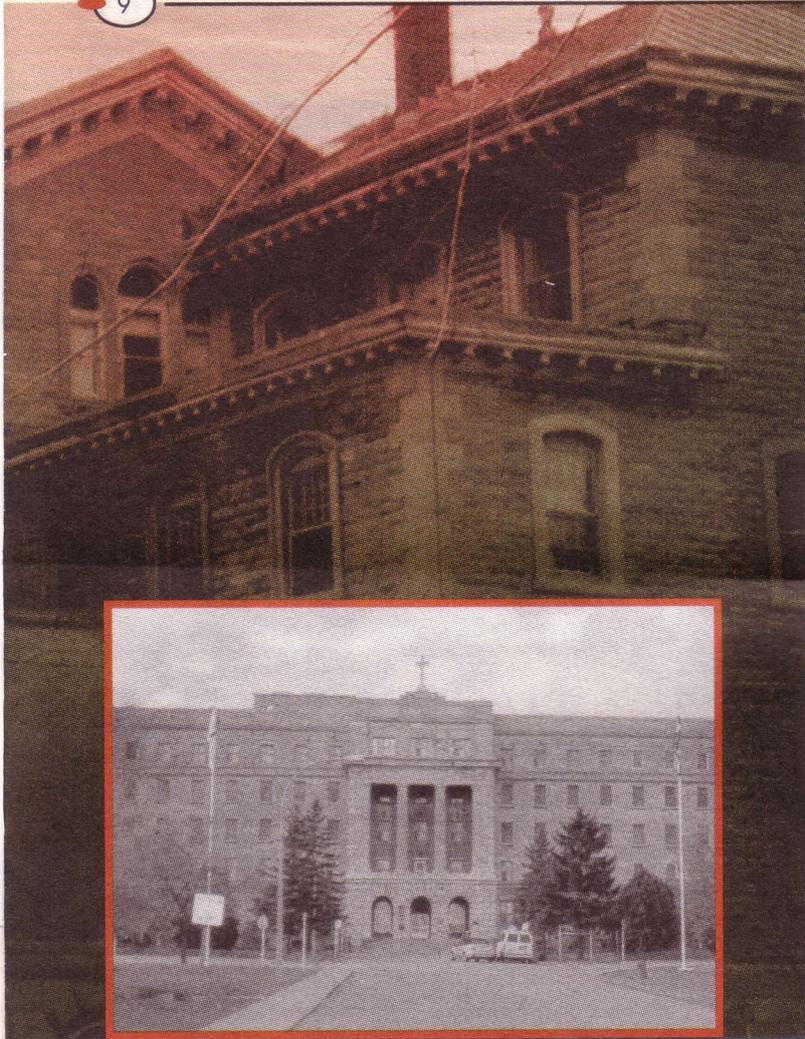
Les sœurs ont dit à Mme Duguay que sa mère était devenue folle et qu'elle était morte en tant que patiente dans un autre hôpital psychiatrique. En fait, sa mère ne mourut de la tuberculose que deux ans après cette déclaration des sœurs.

Deux semaines après être arrivée à St-Julien, Mme Duguay se rappelle de façon très précise qu'on lui avait fait prendre un médicament qui, selon les sœurs, la ferait dormir. Le médicament toutefois fit beaucoup plus que cela.

« Il m'a transformée en une zombie, dit-elle. Je n'avais pas d'énergie. Je me sentais toujours somnolente, j'avais de la difficulté à me lever. On me donnait cette drogue à chaque soir. J'ai de la difficulté à me rappeler et je pense que c'est à cause de la drogue. »

Mme Duguay et les autres orphelins disent que même si la province ne leur a pas fourni les dossiers correspondant aux premières années passées à leurs institutions, la drogue qui leur a été administrée a toujours été la même. Cette drogue a été identifiée dans des dossiers plus récents comme étant de la chlorpromazine.

En 1946, François Lantagne était un garçon de 9 ans, effrayé, lorsqu'il fut envoyé à l'hôpital psychiatrique St-Michel Archange (maintenant



Le psychiatre Colin Ross, auteur de « Bluebird » : *Deliberate Creation of Multiple Personality by Psychiatrists* (Création Délibérée de Personnalités Multiples par les Psychiatres, ndt), a déclaré dans un entretien radiophonique à la station CKLN de Toronto : « L'Association psychiatrique canadienne a fait circuler de la désinformation qui a été joliment bien 'achetée' par le public canadien. C'est-à-dire qu'Ewen Cameron n'était qu'un incident isolé et que cela est arrivé il y a longtemps dans les années 50... et qu'à ce moment-là, les standards éthiques étaient différents. »

« Bien, cela n'est pas vrai parce que cette recherche violait complètement les normes d'éthique de l'époque et de plus cela n'était pas un incident isolé. »

Cameron n'était pas le seul à bénéficier des subventions des services secrets, que ce soit à McGill ou ailleurs. Par exemple, des documents ont révélé que les subventions reçues par Raymond Prince à McGill, provenaient d'un sous-projet de MK ULTRA. D'autres personnes reçurent des subventions octroyées par le Conseil de Recherche de Défense du Canada.

En bout de ligne, l'argent du MK ULTRA alloué à Cameron provenait du Ministère américain de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être et du Ministère américain de la Défense. Les fonds étaient envoyés par la CIA qui, à son tour, se servait d'un groupe de façade nommé le Fond pour l'Écologie Humaine (Human Ecology Fund, ndt).

Ces mêmes ministères du gouvernement américain financèrent généreusement les travaux de Lehmann grâce à des subventions déclarées totalisant des centaines de milliers de dollars. Ce dernier reçut également de l'argent du Conseil de Recherche de Défense du Canada.

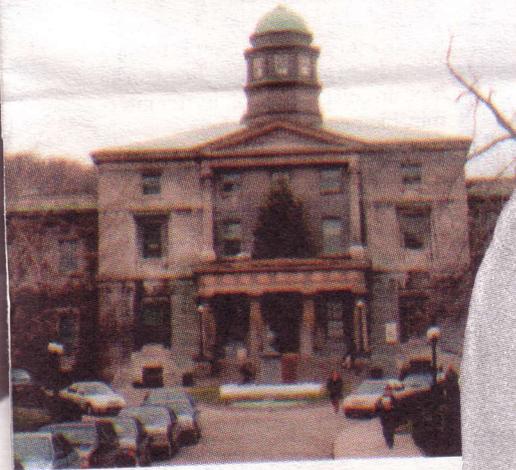
Comme le révèlent les dossiers de la CIA maintenant accessibles et qui se trouvent à la Bibliothèque du Congrès à Washington, D.C., la quasi totalité des malades traités par Cameron dans le



l'époque et de plus cela n'était pas un incident isolé.»

Cameron n'était pas le seul à bénéficier des subventions des services secrets, que ce soit à McGill ou ailleurs. Par exemple, des documents ont révélé que les subventions reçues par Raymond Prince à McGill, provenaient d'un sous-projet de MK ULTRA. D'autres personnes reçurent des subventions octroyées par le Conseil de Recherche de Défense du Canada.

a Washington, D.C., la quasi totalité des malades traités par Cameron dans le



Traité en vedette dans la communauté psychiatrique pour avoir introduit les drogues dans les « traitements », Heinz Lehmann, psychiatre né en Allemagne, administrait des drogues « anti-psychotiques » dommageables telle que la chlorpromazine aux patients et a effectué des centaines d'expériences humaines; certaines d'entre elles ont été prouvées fatales. Lehmann enseignait à McGill et dirigea l'institut clinique « Allan Memorial » de 1958 à 1971. Il ne fut jamais appelé à comparaître devant la justice pour ses actions.

cadre du programme MK ULTRA, reçut de la chlorpromazine.

James Turner, avocat de Washington D.C. qui a représenté avec succès les victimes canadiennes des expériences de Cameron dans leur poursuite civile contre la CIA, trouve significatif que la chlorpromazine n'ait pas été sur la liste des médicaments qu'elle testait à cette époque. Il a dit que l'omission montre la possibilité distincte que Cameron a eu un partenaire silencieux en Lehmann.

Lehmann et Cameron étaient associés et comme Lehmann le dit dans un article qu'il a écrit après que Cameron ait établi le Département de Psychiatrie à McGill à la fin des années 1940 :

« Cameron m'a donné

l'occasion de faire de l'enseignement aux étudiants préparant une licence et à ceux qui en avaient déjà une. »

Pendant des dizaines d'années, Lehmann continua son affiliation à McGill. En 1958, il devint directeur clinique et professeur associé de psychiatrie, puis en 1971, directeur du département de psychiatrie. Dans les années où il fut moins en vue, il prit, en 1979, la position de professeur auxiliaire et en 1981, celle de professeur émérite. Lehmann est mort en avril 1999, immortalisé dans l'histoire médicale nord-américaine.

Il existe certainement assez de preuves des liens entre Lehmann et Ewen Cameron et de ses actions inhumaines envers des patients, pour soulever de sérieuses questions, dit le survivant psychiatrique et activiste, Don Weitz.

M. Weitz, fondateur du groupe People Against Coercive Treatment (PACT, Individus contre le Traitement Coercitif), a déclaré que Lehmann n'était pas un guérisseur ou un défenseur des droits humains.

« Lehmann était un vendeur de drogues, un partisan des chocs et un tortionnaire, tout comme le psychiatre Ewen Cameron. Nous savons maintenant que Lehmann a drogué de force des patients psychiatriques avec une drogue expérimentale présentant de réels dangers telle que la chlorpromazine. Il savait ou aurait dû savoir que cette drogue causerait des dommages sérieux incluant des dommages au cerveau. »

L'apprentissage de la Vérité

Pourtant il reste des questions sans réponse concernant la nature et l'étendue des expérimentations sur des humains au Canada. Certains fondent leur preuve sur le fait que la chlorpromazine, le médicament dont le crédit de la découverte de l'utilisation sur les malades mentaux fut attribué à Heinz Lehmann en 1953, était utilisée sur les orphelins du Québec dans les institutions psychiatriques, dès 1947.

De nos jours, M. Dobson-Smith dit que la question n'est pas vraiment de savoir si oui ou non le travail de Lehmann et des autres a été fait pour

le compte des services secrets. « La raison pour laquelle ils l'ont fait ne change rien dans la vie des malades qui ont souffert. Maintenant, la chose la plus importante est que les survivants et leurs familles apprennent la vérité et soient dédommagés. C'est la seule façon dont le Canada peut clore ce chapitre de son histoire en gardant intact quelque sens de l'honneur. »

« Les psychiatres et les autres savaient ce qui se passait, a-t-il dit. Toute théorie du 'bandit solitaire' ne tient pas... » M. Dobson-Smith fait remarquer que la communauté psychiatrique de cette époque au Québec était très petite. Les dossiers du bureau du Protecteur du Citoyen du Québec montrent que, en 1950, il y avait seulement 15 psychiatres autorisés à pratiquer. Ceci rend donc le scénario du psychiatre travaillant dans l'isolement une « impossibilité absolue. »

M. Dobson-Smith déclare : « Et qu'en est-il de la profession vue dans son ensemble ? Aujourd'hui encore, les psychiatres pardonnent et excusent les activités de ces membres éminents. La plupart d'entre eux exercent dans le même esprit : droguant, donnant des chocs et découpant des malades, et continuant d'affirmer que le traitement est 'meilleur' maintenant, plus 'moderne'. Et ils ne cessent d'affirmer que de plus en plus de gens sont mentalement malades. Ceci indique que c'est une industrie incompétente, insouciante et fréquemment destructive, ayant une moralité très douteuse. »

Vers la fin de sa vie, au cours d'un entretien de presse dans lequel il a discuté des années pendant lesquelles il a fait des expériences, Lehmann a déclaré : « Je n'ai pas demandé aux malades, je n'ai pas demandé aux parents... Je ne devais certainement pas demander au gouvernement, chose que je devrais faire maintenant... J'ai fait ce que je pensais être correct. »

En faisant ce qu'ils pensaient être correct, Lehmann, Cameron et d'autres comme eux, piliers de la communauté psychiatrique canadienne de jadis, ont agi au-dessus de la loi et ont laissé un héritage de vies brisées. ●



Fausses Statistiques, Promesses Brisées

Dénonciation du mensonge affirmant que la chlorpromazine ait vidé les hôpitaux psychiatriques

De nombreux articles et de nombreuses études déclarent que le médicament que Heinz Lehmann introduisit contribua à faire sortir les patients des institutions psychiatriques.

Mais les chercheurs, dont le Dr Joel Lexchin de l'Université de Toronto et le Dr Pierre Breggin, disent que c'est un mythe de dire que les médicaments comme la chlorpromazine ont vidé les hôpitaux psychiatriques.

Le Dr. Lexchin déclare que l'Association des Fabricants Pharmaceutiques du Canada (PMAC) a utilisé des statistiques sélectivement de façon à faire croire que les médicaments avaient vidé les lits.

Une revue honnête des statis-

tiques démontre autre chose, dit-il.

Le PMAC proclame que grâce à l'introduction de drogues telle que la chlorpromazine, on avait observé une chute de 35 pour cent du nombre de patients dans les hôpitaux psychiatriques canadiens de 1963 à 1974, déclare Lexchin. Et il écrit : « La population psychiatrique en institution est peut-être à la baisse, mais selon le Syndicat des Employés des Services Publics de l'Ontario, qui a financé une étude du système de santé mentale en Ontario, le taux de réadmission dans la province est passé de 25% en 1941 à 70% en 1971, et actuellement, les deux tiers des admissions dans les hôpitaux psychiatriques sont des réadmissions ».

En 1962, il y avait au Québec 19 730 lits psychiatriques et 16

hôpitaux psychiatriques. Aujourd'hui, il y a un peu plus de 4 000 lits disponibles. Un sondage mené par la Commission Régionale de la Santé de Montréal a recensé 12 600 sans-abri dans les rues de Montréal en 1997 et l'Institut de la Statistique du Québec a estimé que 40% de ces individus étaient « mentalement malades ».

Il existe une scène semblable aux États-Unis. Le psychiatre Loren Mosher a dit qu'en 1968, les États de New York et de Californie avaient des populations comparables. Pourtant, pendant cette année-là, New York avait 22 000 cas dans ses institutions alors que la Californie en avait seulement 5 000. La différence en nombre était due à la politique de désinstitutionalisation de l'état de Californie et non pas aux drogues psychiatriques, a dit M. Mosher.

« En 1952, la Californie a commencé à sortir les gens de ses hôpitaux psychiatriques. Par contre, même s'il possédait des drogues telle que la chlorpromazine, l'État de New York avait encore 22 000 personnes internées. Il est très clair que ces drogues n'ont pas, comme Lehmann et d'autres l'ont proclamé, vidé les hôpitaux psychiatriques, » a-t-il dit.

Statistiques mises à part, l'impact tragique causé sur les individus constitue le véritable héritage du travail de Heinz Lehmann. Richer Dumais, de la Commission des Citoyens sur les Droits de l'Homme de Montréal, a déclaré qu'en fait, encore aujourd'hui, la chlorpromazine est utilisée très fréquemment au Québec. Sur les derniers six cas d'abus psychiatriques qu'il a investigués, cinq cas prenaient de la chlorpromazine. Ce traitement a ruiné leur vie. ●